

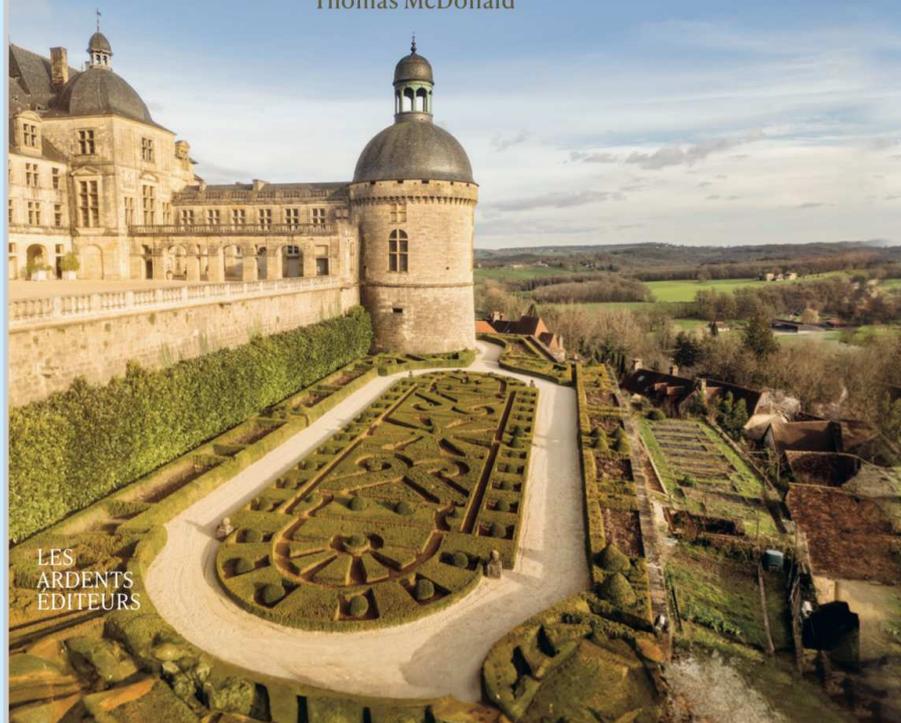
HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

Mémoires d'une Périgourdine

«— 1828-1862 —»

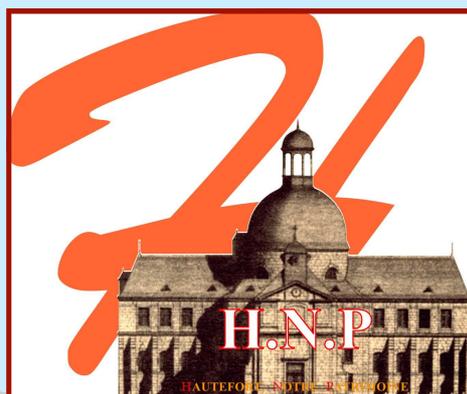
*Journal intime de Marie-Thérèse de Damas d'Hautefort
Marquise de Cumont*

édition établie et annotée par
Thomas McDonald



COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ

N° 69
Août 2024



SOMMAIRE

I - Le MOT du PRÉSIDENT.....	Pages 3 et 4
II - Présentation de l'ouvrage " MÉMOIRE D'UNE PÉRIGOURDINE".....	Pages 4 et 5
III - Souvenir de la terrible journée du 1er avril 1944 à Badefols d'Ans.....	Pages 6 à 11
IV - Du syndicat d'initiative du Pays de Hautefort à l'office de tourisme Vézère Périgord Noir (1991 à 2015)....	Pages 12 à 18
V - Des travaux en cours sur notre politique d'information et de communication :	
- Le classement des archives : une opération de longue haleine	Pages 18 et 19
- Du nouveau dans notre politique de communication.....	Page 20
VI - Découverte de Terrasson et Saint-Amand de Coly :	
- Découverte de Terrasson.....	Page 21
- Découverte de Saint-Amand de Coly.....	Pages 22 et 23

Information importante

Lors de votre renouvellement d'adhésion, pensez à nous communiquer votre adresse postale complète et à jour des dernières dispositions d'adressage.



HAUTEFORT, Notre Patrimoine
remercie les municipalités qui lui
apportent leur soutien

*Document réalisé par HNP, conception et mise en page Michel Desmaysons
Photographies HNP, internet et auteurs des articles présentés*

I

Le MOT du PRÉSIDENT

HNP, un effort soutenu dans l'obstination, la constance et la persévérance.

Un grand moment pour HNP, le point culminant de l'année 2024 :

Mémoires d'une Périgourdine

-1828-1862-

Journal intime de Marie-Thérèse de Damas d'Hautefort

C'est avec la publication de ses mémoires que nous recevons Marie Philomène Thérèse de Damas, marquise de Cumont ce 21 septembre 2024 au château de Hautefort : une invitée de choix s'il en est. Fille du baron de Damas, Hautefortaise affirmée, elle raconte dans ses cahiers intimes la vie de sa famille à Hautefort entre 1828 et 1864.

Sitôt mis à la disposition de HNP pour publication, en 2022, les centaines de pages du précieux manuscrit furent photocopiées par Pierre Besse puis réparties pour numérisation au sein du conseil d'Administration de HNP. Depuis deux ans, donc, avec constance et obstination, Thomas McDonald, véritable maître d'œuvre de cette publication a su fédérer autour de lui les énergies et tracer la route qui mène à cet ouvrage de qualité exceptionnelle : il a la confiance d'Etienne de Damas détenteur de très précieuses archives familiales et l'appui de la Fondation du château de Hautefort. Convaincus de la spécificité de ces mémoires, Jean-Marc Ferrer et les Ardents Éditeurs ont voulu en faire un livre d'art brillamment façonné. Christophe Géral, photographe professionnel et Hautefortais lui-même a su apporter une patine XIXe siècle à ses clichés d'aujourd'hui. Tout au long de son élaboration, cet ouvrage qui fera date, n'en doutons pas, a été porté sans réserve par les membres de Hautefort Notre Patrimoine. A l'important appui financier de HNP, sont venus s'ajouter ceux de la municipalité de Hautefort, de la Fondation Agir du Crédit Agricole, de la Fondation du château de Hautefort, de l'Institut Eugène Le Roy, de la Communauté de Communes et de la caisse locale du Crédit Agricole.

En éditeur de l'appareil critique, Thomas McDonald l'a enrichi d'une préface, de plus de 350 notes de bas de page, d'une importante bibliographie et d'une postface.

Vous jugerez sur pièce, ce livre est fait pour rester longtemps une référence. Très longtemps.

Tous les membres de HNP sont donc invités à la présentation des mémoires de la marquise de Cumont le samedi 21 septembre 2024 au château de Hautefort à 18heures. Cette présentation par Thomas McDonald et les Ardents Editeurs sera suivie d'un vin d'honneur.

Obstination, constance, persévérance vous dis-je ...

Une certaine opiniâtreté anime les volontaires qui se consacrent depuis plus d'un an au classement des archives de HNP. Bien que nous n'ayons pas au départ vocation à conserver des archives, il se trouve que nous avons hérité au fil du temps d'une riche documentation qu'il serait dommage d'ignorer, de ne pas mettre en valeur et de ne pas partager. Madame Duynslaeger, archiviste professionnelle suit de près le travail et encadre conseille les volontaires dans cette démarche structurante.

Opiniâtreté ...

Un gros travail est en œuvre depuis plusieurs mois, celui de reconstruction et de remise à jour du site internet de HNP. Vous êtes invités à exercer votre curiosité au ...

<https://www.hautefort-notre-patrimoine.fr/>

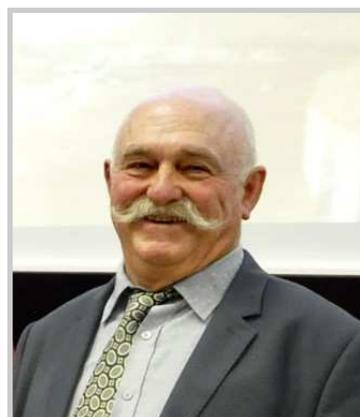
Une formation a été dispensée à plusieurs membres de HNP pour en assurer la maintenance. Nous espérons vous le rendre plus attrayant et donc plus efficace. Suivez sa progression.

... mais manque d'imagination

Par contre, vous allez trouver que nous manquons totalement d'imagination et vous aurez raison : dans chaque CRA, nous ne pouvons pas nous empêcher de vous demander de vérifier si vous avez répondu aux exigences en matière d'adresse postale -trop d'envois nous reviennent-, si vous êtes à jour de cotisation, si vous avez bien donné votre adresse courriel et votre numéro de téléphone ... C'est pénible ces répétitions... je sais ... je sais ...

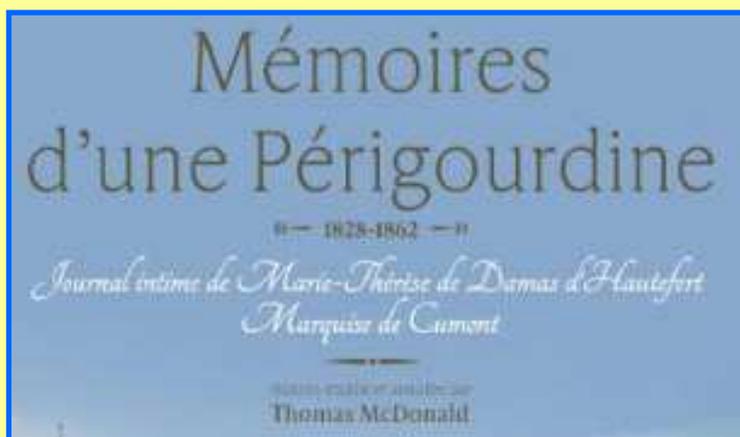
Bien cordialement.

Daniel Blondy



HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

*Vous invite à partager un moment exceptionnel
Le 21 septembre à 18 heures au château de Hautefort
Pour la présentation de l'ouvrage*





Redécouvert récemment, le manuscrit original du journal intime de Marie-Thérèse de Damas d'Hautefort (1834-1903), devenue marquise de Cumont, est un document rare et précieux. Fille de Maxence de Damas, baron de Damas, ancien ministre de Louis XVIII et Charles X, et de Charlotte d'Hautefort, elle vit et grandit au château de Hautefort.

Tantôt avec tendresse, tantôt avec un sens critique, la marquise de Cumont dépeint les coutumes et la vie sociale de l'aristocratie périgourdine au cours du XIX^e siècle. Elle décrit avec verve sa famille, la domesticité, les personnalités cléricales et politiques, locales et nationales qu'elle côtoie lors de ses nombreux déplacements. Elle rend compte de l'atmosphère des fêtes et cérémonies qui rythment la vie quotidienne du château de Hautefort, éclairant les relations entre les principales familles des châteaux et demeures environnants du Périgord, du Limousin et bien au-delà. Son regard avisé complète en symétrie la description exactement contemporaine des traditions de la vie paysanne en Dordogne du romancier Eugène Le Roy, auteur du célèbre *Jacquou le Croquant*.

Dans une France alors en pleine mutation, les *Mémoires* de la marquise de Cumont témoignent des espérances et des tourments d'une famille aristocratique, légitimiste et catholique face aux bouleversements politiques et économiques liés aux révolutions de 1830 et 1848, du règne de Louis-Philippe à l'avènement du Second Empire. ←

Thomas McDonald a été avocat à l'international. Il réside en France depuis plus de 45 ans et en Périgord depuis 35 ans. En 2007, il devient secrétaire général de la Fondation du château de Hautefort. Il est vice-président de Hautefort, Notre Patrimoine depuis 2017.

Avant-propos de Daniel Blondy
Président de Hautefort, Notre Patrimoine

Préface de Dominique Audrerie
Président de la Société historique
et archéologique du Périgord

32 € 978-2-490623-39-6



édition établie
et annotée par
Thomas
McDonald

Mémoires d'une Périgourdine 1828-1862
← Journal intime de Marie-Thérèse de Damas d'Hautefort Marquise de Cumont →

LES
ARDENTS
ÉDITEURS



Réservation obligatoire auprès du secrétariat de HNP
Les détails de l'organisation de cet évènement seront transmises prochainement

III

Souvenir de la terrible journée du 1er avril 1944 à Badefols d'Ans

Cette année 2024 marque la commémoration des 80 ans du Débarquement des Alliés en Normandie. Plus proche de nous, cette année 2024 est aussi l'occasion pour de nombreuses communes de Dordogne et Corrèze de se souvenir des massacres, déportations et destructions commises par la division Brehmer.

A Badefols d'Ans, le 1er avril 2024, à l'initiative de la mairie, fut l'occasion de se souvenir de la terrible journée du 1er avril 1944 qui a vu l'arrestation puis la déportation du jeune juif Daniel Kirchenbaum et de sa mère Jenny, de Jehan de Lestrade et de son fils Louis. Des quatre, seul Louis reviendra. Le même jour le château de la famille de Lestrade fut pillé puis incendié.

Autour de onze porte-drapeaux, les Badefolais et leurs voisins, les descendants de la famille endeuillée, ainsi que de nombreuses personnalités et maires des communes victimes de cette terrible division sont venus honorer de leur présence la commémoration.



La cérémonie a débuté par le discours de Sylviane Grandchamp, Maire de Badefols d'Ans, et le dépôt de gerbes au monument aux morts :

« A partir de mars 1944, la division Brehmer, également appelée division B, a été constituée, pour réduire les forces du maquis de la région Centre-ouest de la France et faire la chasse aux juifs. Elle était placée sous le commandement du général allemand Walter Brehmer.

Le 1^{er} avril 1944 l'opération de « nettoyage » sur la région s'est poursuivie jusqu'à Badefols d'Ans. Dans le village près de l'église l'imposant Château trône à flanc de coteau. Alors même que le château de Rastignac et le village de Rouffignac ne sont plus que cendres, la division SS du général Brehmer désigne Badefols d'Ans

comme sa nouvelle victime.

10 heures Motif : perquisition

Suivi d'un assez grand nombre de soldats, un lieutenant se présente au château qu'ils fouillent de fond en comble. Que cherchent-ils avec autant de soin ? Apparemment la chasse semble infructueuse. Le Comte Jehan de Lestrade de Conty et son épouse Diane sont accusés d'aide aux terroristes. Accusation grave : elle peut valoir à la famille la déportation ou, qui sait l'exécution, immédiate. Les de Lestrade de Conty ont sans aucun doute été dénoncés comme appartenant à la Résistance. Accusation fondée : le comte Jehan appartient à l'organisation civile et militaire (OCM). Il y est entré par l'intermédiaire de l'Abbé SIGALA professeur de philosophie au collège Saint Joseph de Périgueux et membre du réseau COMBAT.

A ces accusations, la famille apporte des réponses négatives qui exaspèrent les Allemands : On frappe Jehan et Diane afin de leur extorquer des aveux. Peine perdue. En représailles, toute la famille est jetée à bord d'un camion ; Christine de Beauregard, 74 ans, épouse de Louis de Védrines, Jehan de Lestrade, 61 ans, son épouse Diane, 50 ans et leurs deux enfants, Christine la fille aînée, 21 ans et son frère Louis, 19 ans. Seul le frère cadet, Adhémar, 17 ans alors au collège à Périgueux et qui devait arriver en vacances le lendemain, échappera à la tragédie. Cette famille aura pour compagnon d'infortune une mère juive Jenny Kirchenbaum et son fils Daniel 9 ans pris dans le village.

Pendant ce temps le château est pillé. Il ne sera retrouvé aucune trace de l'argenterie qui se trouvait dans les deux grands buffets vitrés de la salle à manger, ni des miniatures, bijoux anciens et bibelots, pendules, candélabres. Le linge disparaîtra également. Des villageois verront les Allemands charger 2 voitures garées devant la grille. Certains cartons, caisses et ballots leur paraîtront même très lourds. Depuis plusieurs générations, les familles de Lestrade de Conty et de la Renaudière entretiennent des relations d'amitié, si bien que Pierre Penin de la Renaudière avait apporté ses tableaux de Maîtres à Badefols les pensant plus en sécurité qu'à Paris. Ces œuvres d'une grande valeur étaient cachés au grenier dans des malles.

Rastignac et Badefols d'Ans, étrange similitude à deux jours d'intervalle. Même dénouement aussi. Pour effacer les traces de leur perquisition et comme pour brouiller les pistes les Allemands incendièrent le Château de Badefols d'Ans.

12 heures

Parti à midi, le camion n'arrivera pourtant qu'à minuit à la prison de Périgueux. En effet, s'arrêtant tout au long du parcours, à chaque village, il chargera de nouveaux juifs tandis que seront brûlées leurs maisons.

Minuit

A Périgueux, le calvaire de la famille de Lestrade se poursuit. Les femmes attendront six semaines avant d'être libérées. Entre temps le Comte Jehan de Lestrade de Conty et son fils seront déportés à Buchenwald. Jehan de Lestrade de Conty décédera à Buchenwald en octobre 1944. Après avoir été déporté à Buchenwald puis à Bergen Belsen son fils Louis sera libéré le 15 avril 1945, il sera rapatrié en France le 30 avril 1945

terriblement affaibli.

L'année 1946 verra le début de la reconstruction du château familial qui appartient aujourd'hui à la société immobilière du château de Badefols d'Ans.

Daniel KIRCHENBAUM 9 ans et sa mère Jenny, famille juive arrêtée à Badefols d'Ans le 1^{er} avril 1944, ont été déportés à Auschwitz le 13 avril 1944 et y décéderont le 18 avril 1944.

« Camille COUDRY qui habitait Badefols d'Ans en 1944, qui n'a pas pu être présent aujourd'hui, m'a raconté que depuis son jardin il avait pu voir Daniel KIRCHENBAUM courir derrière le camion des Allemands pour y rejoindre sa mère qui venait d'être arrêtée à son domicile au lieu-dit de Chapeau. »

Dans quelques années nos anciens ne seront plus là pour témoigner. Nous sommes tous des passeurs d'histoire et de mémoire qui avons pour mission d'emporter avec nous sur l'autre rive l'âme de notre nation pour passer le relais aux jeunes générations.

Avec vous je veux m'incliner devant la mémoire de nos morts qui nous appellent à la vigilance, au respect de l'autre, à la tolérance et au combat contre toutes les formes d'extrémisme et d'exclusion.

Gardons toujours à l'esprit que le renoncement aux valeurs de notre République Liberté, Egalité, Fraternité peut conduire au pire ».

La plaque de la rue du 1er Avril 1944 fut ensuite dévoilée et suivie du discours de Jean-Paul Bedoin, secrétaire de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (l'ANACR), qui nous a permis de resituer la journée tragique de Badefols d'Ans parmi le parcours sanglant de la division Brehmer :

« Il y a 80 ans, le 1^{er} avril, l'action de la division Brehmer dont les premiers éléments prennent la direction de la Corrèze touche à sa fin. En effet, le préfet de ce département a été averti, dès le 31 mars 1944, par le préfet régional, de l'intention des Allemands de continuer leur action dans ce département. Cependant, le général Brehmer met un point d'honneur à achever, avant de quitter le Périgord, la chasse aux maquisards et aux Juifs entreprise depuis une semaine. Ce sont les communes de Hautefort, Badefols-d'Ans, Nailhac, Milhac-d'Auberoche, Saint-Pierre-de-Chignac, Thenon et Saint-Orse, qui reçoivent la

visite des troupes hitlériennes.

L'envoi de ces forces est consécutif d'une part à la prise de conscience de l'intensification des actions de la Résistance : dans les rapports reçus par le préfet régional de Limoges, Marc Freund-Valade, il est fait régulièrement état, dès la fin d'année 1943, de « la recrudescence de l'activité de la Résistance, du peu d'empressement de la gendarmerie à sévir et de la complicité de la population ». Et, consécutif d'autre part aux demandes des préfets de la région R5 (Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne et Indre) qui, tous les mois, rendent compte à leur hiérarchie du chiffre croissant des actes d'opposition commis dans leur département par les « bandes du maquis et sont en demande d'une « radicalisation de l'appareil répressif de l'État ».

En Dordogne, on passe de 70 actions de la Résistance en décembre 1943, à 188 en janvier, 369 en février, 489 en mars et le préfet, Jean Popineau, particulièrement zélé, réclame à plusieurs reprises « l'intervention de forces de police renforcées » et l'envoi de moyens puissants pour « mener des opérations qui dépassent maintenant le cadre d'actions de police pour devenir une véritable entreprise de GUERRE ».

Vichy et Berlin comprennent que les forces de l'ordre française ne peuvent plus assurer la sécurité, ni enrayer un processus qui semble irrémédiable. Il leur faut réagir avec force face à cette « montée du terrorisme ». C'est pourquoi Vichy et Berlin, début 1944, mettent en place un dispositif de répression. Ainsi, fin janvier 1944, une brigade de trois cents Nord-africains, encadrée par des hommes de la pègre parisienne, est mise sur pied pour « pacifier les campagnes et parer aux désordres intérieurs de la France ». Cette phalange nord-africaine entre en campagne dès février sous la direction de Lafont qui, désormais, se fait appeler le Capitaine Henri. Ce dernier établit son quartier général à Tulle et installe à Périgueux une antenne sous le commandement du sous-lieutenant Villaplana. L'envoi de cette brigade nord-africaine ne constitue que la première étape d'un dispositif plus important. Berlin, bien décidé à intensifier la lutte contre « les Maquis » en Périgord, le complète au printemps 1944 par l'envoi de « divisions » spécialement formées pour mener à bien ce type d'opération. Des Kampfgruppe sont créés provisoirement pour sévir en Périgord-Limousin et dans les zones voisines. Il s'agit des groupes de combat tactiques de la Wehrmacht Brehmer, Wilde, Kopf, Bode,

Ottenbacher. Ils sont suivis, quelques mois plus tard, par la 2e SS Panzer Grenadier Division Das Reich au sinistre parcours : Groléjac, Carsac-Aillac, Rouffilhac, Peyrillac-et-Millac le 8 juin, Tulle le 9, Oradour-sur-Grane le 10.

On suppose communément que c'est au cours de la réunion tenue à Paris les 17 et 18 mars 1944, que les plus hautes autorités militaires et policières allemandes en France décident de frapper fort, en envoyant dans la région une division allemande pour nettoyer villes et campagnes.

Cette nouvelle unité, créée dans l'urgence par l'état-major allemand, constitue une force de frappe considérable de 6000 à 8000 hommes bénéficiant à l'occasion du soutien d'autres unités territoriales et de réserve. Walter Brehmer, général de brigade depuis mars 1943, se voit confier par la Wehrmacht en mars 1944, le commandement de ce « groupe de combat » de circonstance et improprement appelé « division ».

Comme les autres, ce groupe intervient toujours selon un plan bien déterminé. La tactique est claire autant que les consignes. Des secteurs délimités à l'avance ; un P.C. dans une agglomération située au centre de chacun des secteurs ; des patrouilles de 5 à 6 hommes sur véhicules légers... Aucun village, aucun hameau ne doit être négligé. La population aura été informée et des instructions adressées à tous les maires, selon lesquelles : la présence de tout terroriste ou groupe de terroristes doit être dénoncée. Interdiction de les abriter, de les aider, sous peine d'être arrêté et de voir sa maison incendiée...

Les missions essentielles de ces opérations d'envergure (« Action Caporal » du 5 au 13 février dans l'Ain, « Action Brehmer », du 26 mars au 2 avril en Dordogne, « Opération Printemps » du 7 au 18 avril en Haute-Savoie) sont :

- la recherche et la neutralisation du plus grand nombre de résistants, gaullistes et communistes
- l'élimination de tous les Juifs et leur exécution immédiate pour les hommes et la déportation pour leurs femmes et leurs enfants
- l'interpellation de toutes les personnes âgées de 18 à 40 ans qui se sont soustraites au STO en Allemagne ou en France.

Cependant, si les missions sont claires, les situations et les oppositions rencontrées amènent les Allemands à mettre en œuvre ici ou là les plus horribles décisions, au gré de leur humeur ou de leur fantaisie, selon qu'ils sont plus ou moins sanguinaires et sans pitié. Il est vrai que

l'ordonnance SPERRLE en date du 3 février 1944 légitime toutes les formes de violences et qu'en vertu d'un décret du Reich, daté du 4 mars 1944, les troupes nazies n'ont désormais plus de sanctions à craindre en cas de débordement. Les incendies, les exécutions improvisées, les rafles pour la déportation et la mort sont donc légion, sans oublier les viols et autres pillages...

Comme les résistants restent insaisissables, il s'agit aussi de diriger la terreur directement vers les populations civiles. Véritable « base arrière logistique » de la Résistance, ce « monde des campagnes » doit cesser de soutenir ou d'aider matériellement et moralement les opposants et les personnes persécutées.

«Obtenir par la terreur la neutralité, la résignation de la population et, si possible, la dresser contre la Résistance, tels étaient " comme le rappelait souvent Roger Ranoux, dit Hercule, co-chef départemental des Forces françaises de l'intérieur " les objectifs recherchés par les autorités de Vichy et par le commandement allemand ». Outre les objectifs évoqués par Hercule, cette Action Brehmer marque le point culminant de la persécution des Juifs en Dordogne et « ne peut s'expliquer, selon Bernard Reviriego dans l'ouvrage qu'il a consacré aux Juifs de Dordogne de 1939 à 1944, que par référence à la Solution finale appliquée par le général Brehmer en Dordogne durant 7 jours ».

Il y a 80 ans, jour pour jour, sur le territoire de la commune de Badefols-d'Ans où ils opèrent, « les hommes de la Wehrmacht, placés sous le commandement du sous-lieutenant Schubert " écrit Guy Penaud, dans le livre qu'il consacre à la division Brehmer " cherchent comme ailleurs les Juifs et les résistants ». La plupart des Juifs, avertis par M. Coustillas, le secrétaire de mairie, parviennent à échapper à la rafle. Cependant, Il n'en est pas de même pour Jenny Kirchenbaum née Goldberg et son fils, Daniel, qui sont arrêtés ce jour-là. Transférés le 7 avril 1944 vers le camp de rassemblement et de transit de Drancy. Tous deux quittent cette antichambre de la mort, le 13 avril 1944, par le convoi n° 71 à destination d'Auschwitz, d'où ils ne reviennent pas, tout comme Henri, son fils aîné, arrêté, le 22 février 1943, à Badefols d'Ans et déporté depuis Drancy, le 4 mars 1943, par le convoi n° 50 à destination de Majdanek. Ce même jour, la même colonne se rend au château de Badefols-d'Ans dans les caves duquel le comte Jehan de Lestrade de Conty, natif de Coulaures, qui fait partie du réseau OCM (Organisation Civile

et Militaire), a dissimulé des armes et du matériel pour la Résistance. Probablement dénoncés, tous les membres de la famille – à l'exception d'Adhémar de Lestrade, encore élève à l'institution Saint-Joseph à Périgueux – sont arrêtés et transférés au chef-lieu. Le château est pillé, puis incendié. Si les femmes restent six semaines en prison avant d'être libérées, les hommes, Jehan de Lestrade et son fils Louis, après avoir été internés à Compiègne-Royallieu, font partie des 2073 hommes qui quittent le Frontstalag 122 par le convoi du 12 mai 1944 pour le camp de concentration de Buchenwald. Jehan, y succombe le 29 octobre 1944. Louis, quant à lui, transféré à Mittelbau-Dora et libéré le 11 avril 1945, rentre en France le 27 avril suivant, terriblement affaibli.

Durant la semaine où la division « B » reste en Dordogne, c'est-à-dire du 26 mars au 2 avril 1944, elle sème partout la terreur et la désolation à tel point qu'on peut, lorsqu'on évoque aujourd'hui cette époque, parler de « semaine sanglante ». Elle a fait 271 victimes civiles dans 17 cantons et 58 communes (des hommes, des femmes mais également des enfants et des vieillards), déporté un nombre équivalent de personnes, pillé et brûlé des centaines de maisons ou bâtiments de ferme. Cependant, malgré la cruauté et la violence de cette « semaine sanglante », les Allemands n'ont pas atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé, comme en témoigne la correspondance que le préfet de la Dordogne Popineau adresse à son supérieur, le Préfet régional, Freund-Valade : « Comme vous avez pu le constater par mes comptes rendus quotidiens, le terrorisme reprend en Dordogne. Comme je le prévoyais la récente opération de la Wehrmacht n'a pas supprimé le maquis. Celui-ci recommence son action ».

Il y a 14 ans, le 26 juin 2010, nous assistions ici même à Badefols-d'Ans à une émouvante cérémonie au terme de laquelle l'école primaire du village est devenue l'école Jehan-de-Lestrade-de-Conty, la municipalité tenant à honorer la famille, bienfaitrice de la commune et le résistant, déporté avec son fils, Louis, à Buchenwald et à s'adresser aux jeunes générations, pour qu'elles n'ignorent rien de ces heures sombres de notre Histoire et des événements tragiques vécus par cette famille.

Aujourd'hui, 80 ans ont passé depuis cette période tragique de notre histoire... Le Comité départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance est très honorée d'être à vos côtés en ce premier avril.

Soyez certains de la détermination de l'ANACR à « poursuivre le combat des résistants contre le fascisme », à lutter contre le négationnisme et l'antisémitisme et de notre volonté de rester mobilisé pour montrer que, pour la défense de la liberté et de la tolérance, « le combat n'est jamais terminé ».

Être fidèles au souvenir de Jehan de Lestrade de Conty que nous honorons ici, ainsi qu'à celui de tous ses camarades qui tombèrent sous les coups de l'occupant et de ses complices pétainistes, c'est rendre hommage à leur combat, mais c'est aussi et surtout le poursuivre aujourd'hui et demain, contre les résurgences du fascisme, du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme.

Devant la plaque commémorative de Jehan de Lestrade, son grand père, Emmanuel de Lestrade, a ensuite partagé l'émotion qui reste vive au sein de la famille à l'évocation de cette terrible journée :

« Madame la Maire, merci d'avoir organisé avec votre conseil municipal cette cérémonie et d'y associer notre famille. Merci à vous tous d'être présents. Nous y sommes très sensibles.

Je prends aujourd'hui la parole au nom des enfants de Christine, Louis et Adhémar de Lestrade de Conty pour commémorer avec vous le 80^e anniversaire du 1^{er} avril 1944. Nos parents avaient alors 21 ans, 18 ans et 17 ans.

Jour d'arrestation de leur mère Christine, ensuite emprisonnée 6 semaines à Périgueux avec sa mère et sa grand-mère, pour Sylvie, Myriam et Jean-Didier.



Jour d'arrestation de notre père Louis, ensuite déporté politique à Buchenwald et à Dora jusqu'à mai/juin 1945, pour Isabelle, Anne, Christine, Véronique, Brigitte, Philippe et moi Emmanuel.

Pour conclure, qu'il me soit ici permis de reprendre les mots de Jacques Chirac, président de la République qui, il y a maintenant dix-neuf ans, lors de l'inauguration du Mémorial de la Shoah, déclarait : « C'est une nouvelle fois la mémoire qui nous rassemble. Le simple héroïsme du témoin, l'humble fierté de la mémoire, la puissance du souvenir et le refus de l'oubli sont l'ultime défaite de la barbarie ».

Ce discours historique et instructif a été suivi par un moment d'émotion lorsque les anciens du village ont partagé avec nous leurs souvenirs d'enfants de cette journée dont ils gardent un sentiment très vif.

Jour d'absence pour Adhé, aujourd'hui âgé de 97 ans, qui ne peut être présent avec nous et auquel nous pensons très fort. Jour d'absence, d'angoisse, quand il a appris à Périgueux ce qui venait d'arriver à toute sa famille. Jour d'absence, et donc de sentiments mêlés qui l'ont ensuite injustement tirailé, ce qui n'a pas manqué de marquer ses enfants Muriel, Diane, Nathalie, Ghislaine et Stéphane.

Jour pour nous tous d'arrestation de notre arrière-grand-mère Christine de Védrines, de notre grand-mère Diane de Lestrade et de notre grand père Jehan de Lestrade.

Membre du réseau de Résistance OCM, Organisation civile et militaire, pour lequel il cachait des armes et du matériel, notre grand père aurait pu le payer de sa vie, le jour-même, ici à Badefols, de la main des soldats allemands de la Division Brehmer. Sa vie que le camp de concentration de Buchenwald et ses gardes lui prirent finalement en octobre 1944.

Nous ne sommes ni juges, ni historiens. Simplement des enfants, des petits enfants, des arrière-petits-enfants, que la journée d'aujourd'hui bouleverse bien plus que nous l'aurions imaginé. Nous voulons dire à nos parents, à nos grands-parents, la grande émotion, la grande fierté aussi, qui sont les nôtres.

Pas seulement les nôtres d'ailleurs, mais aussi celle de tout notre village, de toute une région ravagée en quelques jours par la folie d'une armée d'occupation aux abois qui a voulu terroriser une population, museler une Résistance, pour les faire

plier. Elle a échoué. Mais à quel prix !

Dans son livre sur les crimes de la division Brehmer, Guy Penaud a dénombré pas moins de 36 fusillés pour cette seule journée du 1^{er} avril, notamment à Hautefort, au Lardin, à Azerat ou Tourtoirac. Pour beaucoup des Juifs, des résistants ou de simples témoins présents au mauvais moment au mauvais endroit. Impossible de tous les nommer. Alors je ne citerai qu'Alexandre, blessé dans les bois à Chavagnac quand il tentait de s'enfuir, rattrapé et finalement tué d'une balle dans la tête. Il avait le même âge que mon père : 18 ans.

Ces dernières semaines, j'ai souvent bien malgré moi visualisé le film de cette journée, j'ai également imaginé avec émotion le retour à Badefols de mon arrière-grand-mère, de ma grand-mère, de Christine, Louis et Adhé, découvrant le désastre, la désolation, d'un château pillé et incendié avec la volonté très nette de vouloir le détruire à jamais. J'imagine aussi, pour tous les habitants du village, en particulier les enfants, la sidération, la terreur, l'impuissance, les flammes. Puis le silence.

A l'époque, puis les années et les décennies suivantes, les victimes et les témoins de cette tragédie, ont réussi tant bien que mal à vivre avec ce traumatisme, à retrouver goût à la vie. Sans jamais oublier. Comment auraient-ils pu ?

Comment le pourrions-nous à notre tour.

J'évoquais à l'instant le retour de notre famille à Badefols. Nous savons les solidarités qui ont joué alors dans le village. Nous ne les oublions pas et en sommes toujours reconnaissants.

Aujourd'hui, nous célébrons un jour d'horreur, mais comme l'a suggéré ma cousine Sylvie, il faudra un jour raconter et fêter la renaissance de ce château, notre château à tous. Il faudra rendre hommage à ceux qui l'ont reconstruit. Pendant des siècles, sa présence avait rassuré et réuni. Puis sa destruction partielle par le feu fut un traumatisme. Mais sa reconstruction a marqué une renaissance.

Bien sûr, le château n'est plus ce qu'il était. Plus de la moitié au moins des surfaces habitées avant l'incendie, n'existent plus. Des tours sonnent vide. Bibelots, meubles, toiles de maîtres abrités pour une famille amie, bibliothèque, vaisselle courrier, photos et autres souvenirs précieux ont été pillés, volés, détruits, brûlés. Mais les tours sont restées debout, elles sont fières. Comme nous tous».

Après une minute de silence au pied du château, la cérémonie qui a été ponctuée de nombreux chants à capella, s'est terminée par un vin d'honneur à la mairie.



IV

Du syndicat d'initiative du Pays de Hautefort à l'office de tourisme Vézère Périgord Noir (1991 à 2015)

Cet article fait suite au premier article publié dans le précédent compte rendu d'activités relatant comment le syndicat d'initiative de Hautefort, créé en 1967, a ouvert la voie au tourisme local et s'est attaché à promouvoir le château de Hautefort et progressivement l'hospice et le patrimoine naturel bâti alentour en se rapprochant des communes du canton. Cependant, à la fin des années 1980, divers projets de développement ont été freinés, faute de moyens et de soutien, entraînant des dissensions internes et provoquant des rapports difficiles entre l'association et la municipalité.

L'article qui suit débute en février 1991, au moment où a été acceptée, en assemblée générale élargie aux treize communes du canton, la proposition d'étendre le périmètre du syndicat d'Initiative de Hautefort et de créer subséquemment un syndicat d'initiative intercantonal doté de nouveaux statuts. Reconnu ensuite comme office de tourisme, il connaîtra plusieurs transformations, allant jusqu'à la création de la nouvelle structure d'aujourd'hui nommée « Vézère, Périgord Noir », réunissant les offices du tourisme de Terrasson, Thenon et Hautefort¹

Les circonstances et les procédures de la création du syndicat d'initiative intercommunal en lieu et place du syndicat communal

Avant d'aborder la vie du syndicat d'initiative intercommunal du Pays de Hautefort (S.I.I.) succédant au précédent syndicat communal, un complément d'informations sur les circonstances et les procédures de sa création paraît nécessaire.

Rappelons que des dissensions assombrissant les relations entre l'ancien syndicat d'initiative (S.I.) et la mairie ont conduit le **21 avril 1991** au vote de la création du S.I.I.² le remplaçant, en assemblée générale à laquelle participaient les maires des 13 communes du canton de Hautefort.

Un article de *Sud-Ouest* intitulé « Hautefort. Le Syndicat d'initiative du canton est né » est publié le **25 avril 1991**. Il retrace le déroulement de l'Assemblée Générale du 21 avril au cours de laquelle fut décidée la création d'un S.I. élargi au canton de Hautefort. Il précise que Mme Durosoy et M. Clergerie sont nommés présidents d'honneur et M. Jean-Marie Queyroi conseiller général.

La composition du nouveau bureau qui y fut voté est la suivante : le président actif était M. Dominique Durand, le vice-président : Jean des Cars, la secrétaire : Marie-Paule Desmaison, les secrétaires adjointes : Josette Lavaud et Béatrice Keiflin, le trésorier : Benoît Pelisson et les membres du bureau : Isabelle Goascoz, Josette

Ratinaud et Michel Clergerie. (D.D)

Les cotisations individuelles sont fixées à 80 francs, celles qui sont communales seront établies à partir du nombre d'habitants par les conseils municipaux après concertation avec les maires. (S.O.)

Trois jours après le vote de la création du nouveau syndicat, le **24 avril 1991**, M. Moreau, conseiller municipal, adresse à la Préfecture de Périgueux un courrier attirant l'attention sur une irrégularité électorale. Il lui est répondu que seule la Justice peut se prononcer sur des litiges internes aux associations soumises à la loi de 1901. (P.P.)

Par courrier du **3 mai 1991**, le secrétaire général de l'Union départementale des offices et syndicats

¹ L'origine des éléments rapportés est indiquée par ces sigles :

Les documents sur le syndicat d'initiative de Hautefort et ses « transformations » conservés aux archives de la mairie de Hautefort (M.H).

Les documents de Jean Lagrange (J.L.)

Les documents du S.I de Hautefort (S.I.H)

Les documents de Christiane Bugeaud (C.B.)

Les coupures d'articles de Sud-Ouest (S.O.)

Les documents de l'Union départementale des offices et syndicats d'initiatives de tourisme de la Dordogne (U.D.O.T./S.I.).

Préfecture de Périgueux (P.R.)

Mémoires de 3 stagiaires : Karine Delti (K.D.), Myriam Pujols ('M.P.), Lise Calvat (L.C.)

Les coupures d'articles du Courrier français de Dordogne (C.F.D.)

Un entretien avec Laure Bugeaud (L.B.)

Un entretien avec Youssef Rouissi (Y.R.)

Un entretien avec Dominique Durand (D.D.)

Un entretien avec Gérard Debet (G.B.)

² S.I.I., Ce sigle désigne le syndicat d'initiatives intercommunal

d'initiatives de tourisme de la Dordogne (U.D.O.T.D.), contacté par téléphone par deux des membres de l'équipe du nouveau syndicat voté le 20 avril pour faire part des problèmes suscités par l'évolution de l'ancien syndicat, précise la position de son organisme, déjà communiquée au nouveau syndicat. Il constate la « disparition de fait de l'ancien S.I. et la création subséquente d'un S.I. intercommunal ». La procédure à suivre prévoit l'envoi à la préfecture d'une lettre de dissolution de l'ancienne structure et le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'une nouvelle association qui prendra la dénomination de « Syndicat d'initiative du canton de Hautefort ». Le dossier doit comprendre les statuts du nouveau S.I.I. et les délibérations de chacune des treize communes parties prenantes de la décision ainsi que l'inventaire de cession des biens de l'ancien S.I. Il revient ensuite à la Préfecture de remettre le récépissé de déclaration de la nouvelle association. Pour sa part, l'Union départementale examinera le dossier d'affiliation à l'Union Départementale et les conditions pratiques de fonctionnement de la nouvelle organisation (local, téléphone, personnel...) le **13 octobre 1991**. (U.D.O.T. et S.I.I.)

La première présidence du S.I.I. de 1991 à 1998

Le mandat de M. Dominique Durand débuté en avril 1991 durera jusqu'en 1998. Marqué par une première période conflictuelle, il fut suivi d'avancées importantes du développement du tourisme. (D.D)

La première réunion des administrateurs du nouveau S.I.I. relatée dans un article de *Sud-Ouest* en date du **17 juillet 1991** apporte des informations sur son fonctionnement et ses missions. Le montant de la contribution versée par chaque commune en étant calculée en fonction du nombre d'habitants³ est portée à 6 francs par habitant, soit 24 000 francs pour le canton. Le bureau d'accueil sera ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures le dimanche après-midi. Les « jeunes hôtesse » bénéficieront d'une formation. La question d'un local pour héberger le syndicat est encore en débat. Des cartes d'adhésion pour les individuels seront en vente à 80 francs. En attente d'une installation adaptée à ses activités, le S.I.I. a disposé d'un local provisoire, remplacé par un autre local situé au sous-sol de la mairie, lui aussi provisoire. (D.D) Plusieurs commissions sont constituées et se voient chacune confier une mission devant répondre aux

attentes en termes de loisirs et de prise de connaissance de la région. Elles seront chargées des sentiers pédestres et du recensement des ressources du canton, de la préparation de l'ouverture d'une boutique, de la création de pin's et d'un dépliant réalisé avec le concours des annonceurs sur les sites touristiques, les locations et les animations.

Le projet du musée de la Médecine se concrétise. (S.O.) Le docteur Barnier, le docteur Sylvain Brocaire et Yves Moreau, conseiller municipal ont obtenu des hôpitaux de Périgueux et de la Rochefoucauld des instruments médicaux qui y seront exposés et pourront bénéficier d'informations sur leur usage grâce au prêt de la Bibliothèque de Périgueux⁴. (D.D.)

Le **10 octobre 1991**, Jean Lagrange fournit le décompte des sommes dues par l'ancien syndicat à la commune de Hautefort après retrait des dépenses de téléphone assurées par le syndicat. (JL)

L'année 1991 s'achève par l'installation le **7 décembre** du syndicat intercommunal sur la place René Lavaud dans une partie restaurée de l'ancien hospice de Hautefort. Le déroulé de l'inauguration du nouveau local dédié à l'accueil du S.I.I. est rapporté dans le *Sud-Ouest* du **12 décembre 1991**. Elle se tient en présence de M. Bourru-Lacouture, président départemental des S.I. et O.T. de la Dordogne et d'autres personnalités locales. Le discours du maire de Hautefort, soulignant l'importance du tourisme pour faire connaître le canton, rappelle le travail accompli par M.M. Lagrange et Senzier⁵, ce que M. Queyroi souligne aussi. Le public est convié ensuite à visiter ce nouveau point d'attraction avant de déguster « les petits fours, copieusement arrosés ». (D.D. et S.O.)

En mai 1993, une convention de gestion déléguée est actée entre la commune de Hautefort, représentée par le maire, M. Clergerie, et le S.I. intercommunal du canton de Hautefort, représenté par son président, Dominique Durand, agissant en

³ L'inscription individuelle a été fixée à 6 francs. Au total le budget annuel était de 24 000 francs. (D.D.)

⁴ Le musée d'Histoire de la Médecine a été créé en 1995. Il possède en l'année 2018/2019 plus de 6500 pièces de collection dans les domaines de la pharmacie, médecine, chirurgie et dentisterie. A cela, s'ajoute plus de 2000 ouvrages de médecine, dont certains rares comme celui de Pierre DIONIS au 17^{ème} siècle, chirurgien de Louis XIV ou le premier codex médicamenteux de 1818. Plusieurs expositions permanentes sont présentées: au rez de chaussée avec une salle de malades reconstituée.

⁵ M. Lagrange a été secrétaire du S.I de Hautefort et M. Senzier son comptable.

vertu d'une délibération du conseil d'administration en date du 24 mai 1993. Le S.I.I. utilisera pour ses activités traditionnelles le local mis gracieusement à sa disposition à l'intérieur du monument. Le S.I.I. bénéficie d'un contrat emploi solidarité, occupé tout d'abord par Solange Abdank Kossovsky. Deux autres personnes sont recrutées temporairement à temps partiel pour assurer la bonne marche des visites ouvertes tous les jours de la semaine. Le produit des ventes de billets d'accès au monument couvrira les frais de fonctionnement du S.I. I.

Le docteur Barnier crée l'association intitulée « Les amis du musée de la médecine » et en assure la présidence. Elle est le prélude à l'ouverture du Musée de la Médecine qui ouvre ses portes en 1994 et occupe les branches est et ouest et les parties hautes de l'ancien hospice. (M.H.). La convention de gestion précitée délègue l'ouverture au public des visites de l'ancien hôpital de Hautefort au S.I.I. pour une durée de trois mois. Les deux parties, le S.I.I et le Musée s'entraident dans les moments d'affluence.

L'emplacement, l'espace et la disposition de la branche Nord de l'ancien hospice permettent au S.I



intercantonal d'exposer différents panneaux d'information sur les ressources touristiques du canton et d'avoir un stand de vente de produits fermiers locaux. Les locaux n'étant pas suffisamment chauffés pour être ouverts à la saison hivernale, le personnel déménageait temporairement à partir de la Toussaint et revenait dans l'hospice à Pâques. (D.D).

Les saisons estivales du mandat de M. Dominique Durand sont animées par des soirées de conteurs, des randonnées, des foires, des

« balades » de ferme en ferme, des chants pour chaque village, des brocantes et même une journée nationale du camping-car.

Le classement du syndicat intercommunal du canton de Hautefort en office de tourisme de catégorie 1 étoile et ses activités

Le contexte est favorable au tourisme. Il s'est progressivement développé en France et représente une part non négligeable de l'activité économique. Des mesures juridiques et administratives sont prises par les pouvoirs publics au début des **années 1990** pour structurer les organismes dédiés au tourisme et contribuer à leur développement. La loi N° 92-1341 du **23 décembre 1992** répartit les compétences dans le domaine du tourisme. Il y est spécifié que les offices du tourisme sont chargés de missions d'accueil et d'information des touristes ainsi que de la promotion touristique de leur région. Leurs activités sont soutenues par l'octroi de postes d'« agent de développement du tourisme ».

En application d'un arrêté ministériel relatif au classement des organismes de tourisme assurant localement l'accueil et l'information du public paru **en mai 1992** et du décret relatif à la commission départementale de l'action touristique en date **du 3 mars 1998**, les syndicats d'initiative ont pu évoluer vers la structuration professionnelle d'office de tourisme, sous réserves de se développer et de répondre à ses critères de classement. Le classement par les préfets en "offices de tourisme" tient compte des services proposés aux clients et aux professionnels du tourisme et des moyens mis à disposition : local, personnel, horaires d'ouverture, convention avec la commune ou l'intercommunalité, manifestations culturelles et festives et activités de loisirs.

Le S.I.I. du canton de Hautefort ne manque pas cette opportunité. En réponse à la demande du président du S.I.I. intercommunal du classement dudit syndicat d'initiative en office de tourisme de catégorie 2 étoiles, sur la proposition du secrétaire général de l'Union départementale des offices et syndicats d'initiatives de tourisme de la Dordogne et sur avis de la Commission départementale de l'action touristique et sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture de Dordogne, un **arrêté de la Préfecture de la Dordogne en date du 23 juin 1998** classe le syndicat intercommunal en office de tourisme de catégorie 1 étoile pour 5 ans.

L'O.T.I.⁶ est régi par la loi de 1901 sur les associations.

Un courrier du bureau du tourisme de la préfecture de la Dordogne en date du **25 juin 1998** adressé au président Durand précise que son classement en catégorie 1 (et non en catégorie 2 comme demandé) est due à la courte durée des visites touristiques, basées principalement sur la visite du château et accessoirement sur le Musée de la Médecine et d'une offre faible en équipements et hébergements touristiques. Le classement en catégorie 2 pourrait se voir attribué à l'O.T.I., en fonction des mesures prises pour augmenter l'offre et les conditions de l'accueil. (P.R.)

Le classement de l'Office passera effectivement en 2^{ème} catégorie en 2003 pour cinq ans.

Plusieurs opérations axées sur le développement d'activités touristiques rurales sont réalisées. **En 1998**, sur dossier présenté par le syndicat du Pays de Hautefort⁷, en partenariat avec l'office de tourisme, les chemins de randonnée du canton de Hautefort constituant un réseau de 120 km ont été inscrits dans le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Les topo-guides vendus en nombre à l'O.T.I témoignent de l'intérêt qu'ils suscitent. Un inventaire des « petits patrimoines » du canton a été fait sous l'égide du fonds de gestion de l'espace rural (FGER). Son objectif était d'œuvrer pour le maintien du patrimoine et favoriser le développement du tourisme rural. Avec le concours de l'O.T.I., le FGER a financé la restauration du petit patrimoine rural de sept communes du canton : Hautefort, Badefols d'Ans, Cherveix-Cubas, Chourgnac d'Ans, Granges d'Ans, Nailhac et Tourtoirac. Entre autres ont pu être restaurés aux alentours de Badefols, les fontaines de la Marseille et de la Séchère et à Hautefort Fontgourdou et le lavoir de la route du Cabanier. L'entretien des berges de rivière a aussi pu être assuré. (G.D. et D.D). La toponymie des lieux-dits indique parfois la présence de petits patrimoines. Le manuscrit de l'abbé Hippolyte Brugière⁸ donne des informations sur les dates de construction de croix ou calvaire et précise s'ils sont offerts par une personnalité locale. (M.P.).

L'O.T.I. a participé à la mise en place d'emplois verts rémunérés par la communauté des communes. (D.D.).

Le mandat du président Durand s'achève en 1998. Gilbert Géral lui succède et Dominique

Durand continuera à s'activer pour le développement du tourisme en qualité de vice-président (D.D.).

Avant de traiter de cette nouvelle période, un arrêt sur les stages de trois jeunes étudiantes apporte de l'extérieur un regard parfois aigu, complétant les indications récoltées par ailleurs sur l'O.T.I. Elles interrogent le tourisme à Hautefort successivement en 1999, 2001 et 2002 et en font chacune l'objet d'études de fin de cursus,

Des regards extérieurs sur les ressources et les activités touristiques à Hautefort

Karine Delti, étudiante en licence à l'Université de Marne-la-Vallée, présente en **1999** un mémoire intitulé « Le développement touristique d'une région, grâce à son patrimoine culturel : la Dordogne⁹ ». L'étudiante définit dans une première section les caractéristiques du tourisme culturel en France, « sans frontière sociale, où se mêlent passé et futur ». Elle évoque ensuite les leçons à tirer des dernières années en soulignant les manques d'optimisation de la fréquentation, l'atomisation des pouvoirs décisionnels et la faible formation de ses acteurs. Le deuxième chapitre porte sur la Dordogne et confronte ses succès touristiques, comme le développement du tourisme rural aux « problèmes à résoudre ». Sont remarquées : la complexité de la clientèle, une concentration de l'offre, la trop grande place de Sarlat comme « ville phare » et une demande des touristes changeante et complexe.

Dans le troisième chapitre, Hautefort est pour l'étudiante un « exemple problématique ». Située dans le Nord-Est du département, la petite ville ne draine pas suffisamment les touristes. Axée sur la rénovation de son patrimoine, elle fait figure de « désert culturel » : le nombre de manifestations populaires et estivales étant insuffisant et ne retenant pas les touristes de passage qui ne visitent que le château, sauf pour un nombre restreint s'arrêtant aussi à l'ancien hospice. Karine Delti souligne l'importance à donner à une clientèle de

⁶Le sigle O.T.I désigne l'office de tourisme intercommunal.

⁷Cet organisme précède la Communauté de communes.

⁸Le chapitre sur le canton de Hautefort du manuscrit de l'abbé Hippolyte Brugière annoté par HNP a été réédité en mars 2001 par la S.P.P. à Périgueux.

⁹Cf. le plan détaillé et le chapitre sur Hautefort du mémoire conservés à la mairie de Hautefort.

proximité et appelle à mutualiser les ressources des différents acteurs locaux du tourisme (restaurateurs, hébergeurs, commerçants, O.T.I. et mairies) pour étoffer les programmes de loisirs et les manifestations culturelles. (K.D.)

En 2001, un rapport de stage portant sur « la valorisation du « petit patrimoine le plus remarquable du canton de Hautefort », est effectué à l'O.T.I. de Hautefort par Myriam Pujols, étudiante dans le département de l'I.U. P¹⁰.

Avant de se concentrer sur la mise en valeur du petit patrimoine du canton, l'étudiante dépeint l'O.T.I. et fait ressortir ses faiblesses et ses forces. Comme Karine Delti, elle souligne le « tourisme de passage », principalement axé sur le château. Elle attend beaucoup de la promotion des valeurs rurales du canton : qualité de vie, préservation des paysages ruraux, gastronomie, randonnée et découverte du patrimoine bâti.

La structure d'accueil de l'O.T.I., comme le Musée de la Médecine, jouissent d'un emplacement bien positionné, aéré et fonctionnel. Il semblerait que le nombre de visiteurs de l'O.T.I., bien inférieur à celui des visiteurs du château les années précédentes, ait augmenté. Laure Mazeaudou, engagée en octobre 1998, dans le cadre d'un emploi jeune apporte à l'O.T.I. son professionnalisme.(M.P.)

En 2002, Lise Calvat, étudiante à l'I.U.T.¹¹ de Périgueux dans le département du développement touristique, écrit un mémoire de fin d'études intitulé : « Hautefort, pour un développement touristique durable, harmonieux et maîtrisé ». Le plan, seul élément archivé, se termine par une partie « pour un développement touristique durable dans lequel sont proposées « des prestations authentiques en adéquation avec les attentes ».

De ces trois jeunes regards sur le tourisme en Pays de Hautefort, deux propositions ressortent : valoriser le patrimoine rural et augmenter l'animation culturelle et festive des saisons touristiques.

Les premières années 2000 : une nouvelle présidence et le classement de l'O.T.I. dans la catégorie 2 étoiles

Au pays de Hautefort, comme dans l'ensemble du territoire français et dans nombre d'autres pays, un nouvel élan pour le tourisme se forme aux débuts du vingtième et unième siècle. Le Code mondial d'éthique du Tourisme a été

adopté en 1999 par l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme. Les principes du Code couvrent largement les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale du tourisme. Si le touriste a désormais le droit de libre circulation, il est aussi assujéti au respect des populations et lieux visités. Le patrimoine couvre des disciplines de plus en plus larges et porte sur des aspects variés ayant une valeur civilisationnelle, culturelle et économique.

On constate ce mouvement dans le territoire du Pays de Hautefort, où le nombre de visiteurs de l'O.T.I. est en constante augmentation dans les premières années 2000. Le passage en **2003** de l'O.T. du Pays de Hautefort en catégorie 2 pour 5 ans est une étape importante dans la reconnaissance de son développement. Il favorise la professionnalisation qui s'est concrétisée par l'embauche de Laure Mazaudou, comme agent du développement touristique. Sa première action consiste en un dépliant recensant l'ensemble des locations, des restaurants et des auberges à la ferme qui offrent des découvertes, dégustations et ventes de leurs produits. (L.B.) L'O.T.I. est essentiellement subventionné par la Communauté des communes de Hautefort.

Les offres se multiplient. On retrouve, renvoyant à l'office de tourisme pour plus de renseignements, des prospectus ou dépliants de divers formats archivés¹² présentant les programmes saisonniers des manifestations ; les offres se déclinent en « concerts, fêtes, marchés, exposition, foires ». Ce sont les « Troubadourades », les « balades accompagnées », les « banquets médiévaux », les « découvertes du patrimoine », « l'accueil de paysans pour découvrir l'insolite et les secrets du Pays d'Ans », « un chemin à l'autre », les concours de pétanque ou de pêche, les projections de films au château de Hautefort par Ciné Passion, le Festival du Pays d'Ans, les « apéros du dimanche matin » pour faire connaître aux touristes le vin d'épine.....

Les assemblées générales de l'O.T.I. du Pays de Hautefort se réunissent chaque année dans l'une

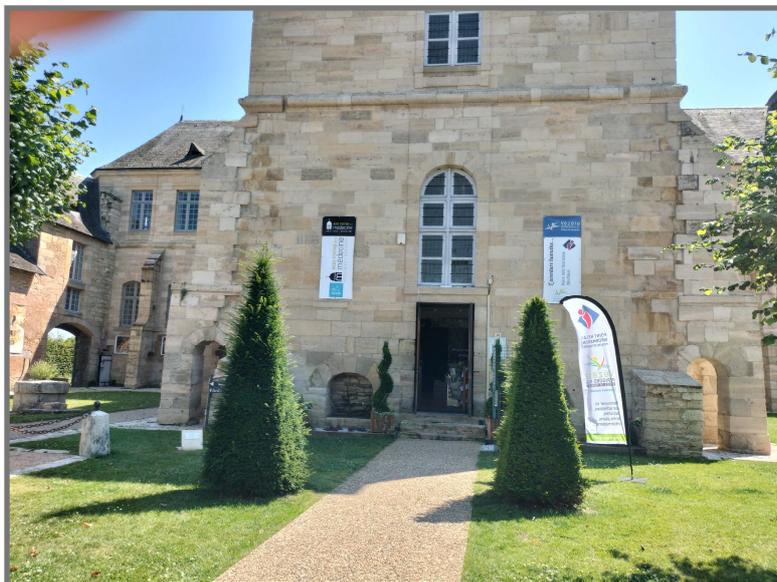
¹⁰L'I.U.P. est un institut universitaire professionnalisé. La mairie de Hautefort conserve dans ses archives le mémoire s'appuyant sur des recherches bibliographiques et *in situ*.

¹¹Les I.U.T. sont des instituts universitaires de technologie.

¹²HNP en conserve différents exemplaires

des communes parties prenantes de l'O.T.I. En 2001, c'est au Temple-Laguyon que se tient l'assemblée. Y sont évoquées les différentes actions menées : brocante, Journée du petit patrimoine, Semaine internationale du camping-car

l'Office de Tourisme du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort (OTTPNTH). Il résulte du rassemblement de trois offices de tourisme : l'Office de Tourisme du Terrassonnais en Périgord Noir, l'Office de



Tourisme de Thenon Causse et Vézère, et l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Hautefort. Après délibération, le Conseil communautaire a validé la fusion de ces trois associations et la création d'un Office de Tourisme Intercommunal unique, sous forme associative. (Y.R.)

En vue de cette fusion-crédation, un traité fixe les droits et devoirs des protagonistes, de manière à n'entraîner aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque. (M. H). Trois assemblées de clôture et de transfert des O.T. ont été réunies le **15 décembre 2014**. Elles ont été suivies le soir même d'un Conseil d'Administration

en Périgord. (C F D)

En 2003, la réunion est organisée à Badefols d'Ans. S'ajoutent des variantes dans les activités présentées : Fête de la noix à Nailhac, Rallye automobile de la noix à Grange d'Ans, Semaine des Troubadourades à Hautefort avec ses animations médiévales, les Apéro'Noix offerts aux touristes par l'O.T.I. dans le cadre de la Route de la noix et de l'A.O. C. « Noix du Périgord ».

Signe de l'efficacité des mesures prises par les acteurs du tourisme en Pays de Hautefort pour augmenter leur offre, un arrêté préfectoral du **15 juin 2009** acte le renouvellement du classement en catégorie 2 étoiles de l'O.T.I. pour 5 ans. (P.R)

Le mandat de Gilbert Géral s'achève en **2013**. D'aucuns, employés par l'O.T.I. qualifient la période de son mandat de « Belle époque ». D'autres en remarquent le caractère dispendieux. Jean-Christophe Mouret succède à Gilbert Géral, jusqu'au moment où l'O.T.I. sera rattaché au regroupement de trois offices de tourisme.

Le regroupement de trois offices du tourisme : l'émergence de l'Office du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.

Au 1^{er} janvier 2015 est créé

constitutif, dont les sièges sont distribués à part égale. Les présidents des associations antérieures y siègent de droit. Présidé par Frédéric Gauthier, le C.A. a pour rôle de mettre en œuvre les orientations et les actions définies par le C.A. dans le cadre des objectifs de la Communauté de Communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir. La nouvelle structure renommée « Office de Tourisme Vézère Périgord Noir » (O.T.P.V.N.) adopte pour « base line » « L'aventure humaine » (Y.R.). Elle est subventionnée par la Communauté de



Communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir à hauteur de 200 000 euros, et perçoit 100 000 € de taxes de séjour. (D.D.)

M. Frédéric Gauthier a été nommé président de ce nouvel office dont la direction a été confiée à Younes Rouissi recruté dès novembre 2013 par la ville de Terrasson pour participer à la préparation de la fusion. Dans chaque agence, à Terrasson, Thenon et Hautefort, le personnel antérieur a été repris à l'identique. L'O.T. Vézère Périgord Noir obtient le statut

d'Établissement public industriel et commercial (EPIC)¹³ en **janvier 2023**. Le Comité de direction est actuellement présidé par M. Dominique Durand, Vice-Président au Tourisme de la Communauté de Commune.

¹³Le recours au statut d'E.P.I.C par une collectivité territoriale offre des facilités de gestion (biens inaliénables, possibilité de posséder un domaine public...), mais apporte aussi des contraintes (appel à la commande publique, principe de spécialité...).

¹⁴ Site Internet de l'O.T. Vézère Périgord Noir

Du syndicat de Hautefort à l'office de tourisme Vézère Périgord Noir, les organismes qui se sont succédé se sont attachés à promouvoir un territoire qui s'orne d'une nature « riche et diversifiée, restée encore sauvage et préservée » et où « à chaque époque de l'histoire ont été laissés une empreinte, des abris préhistoriques aux églises romanes en passant par les commanderies templières ou les châteaux médiévaux... »¹⁴. Parmi les lieux remarquables de son territoire, le site internet de l'OT.V.P.N met le château de Hautefort et son site en valeur.

Mais, ne pouvons-nous pas nous demander si le regroupement des trois anciens offices, comme dans nombre d'autres fusions, peut réellement renforcer les dynamiques locales en s'appuyant sur l'expérience antérieure pour capitaliser un savoir(-faire) opérationnel, ou s'il ne risque pas de réduire l'intelligence locale par une centralisation qui freinerait les initiatives adaptées aux différents lieux et éroderait les énergies ?

Parions sur la dynamique des personnes œuvrant pour faire connaître notre riche patrimoine, part importante du « sublime Périgord »

V

Des travaux en cours sur notre politique d'information et de Communication

Le classement des archives : une opération de longue haleine

Depuis sa création en 1997, Hautefort, Notre Patrimoine s'est attaché à collecter des documents historiques relatifs au Pays de Hautefort avec pour objectif de faire connaître les faits, les événements et réalisations l'ayant marqué et de valoriser les différentes formes du patrimoine local.

En plus de 25 ans d'existence, le volume des documents en notre possession acquis par dons, productions ou achats s'est considérablement augmenté. Nos archives comprenant toutes formes de documents, manuscrits, livres, articles de presse, photos, documents audiovisuels ou électroniques d'époques différentes et de sujets très variés, leur accès, faute de place, devenait difficile et leur recensement était incomplet. Il s'est avéré nécessaire de reprendre le classement de la totalité des archives stockées pour une meilleure gestion et

une meilleure conservation

Il y a un peu plus d'un an, un petit groupe de membres du Conseil d'Administration s'est constitué en « commission archives », sachant que l'opération serait longue. Il s'agissait de découvrir ce que nous possédions et de le référencer.

La première étape a été l'élaboration d'un plan de classification par thèmes. Après avoir parcouru rapidement nos possessions, nous avons retenu 10 thèmes, susceptibles de couvrir notre stock et de se dédoubler en sous-thèmes : *Histoire, Géographie, Arts, Littérature, Personnages, Vie quotidienne, Vie institutionnelle, Santé, Economie, Banque*. La numérotation des dossiers thématiques et de leurs sous-dossiers servira pour dresser l'inventaire général.

L'étape suivante a consisté à « empiler » par

thèmes un par un les documents. Il fallait vider les classeurs ou les cartons pour les répartir dans le dossier qui paraissait le plus pertinent. De nombreuses questions se sont posées : que garder, que détruire ? à quel thème correspond le dossier en cours de classement, comment préserver et conserver les pièces anciennes en mauvais état, etc. ?

En cours d'opération, en fonction de nos découvertes et avec l'aide de Carole Duynslaeger, archiviste itinérante du Centre de gestion de gestion de Dordogne, venue nous conseiller pendant une journée, nous avons constaté qu'il fallait revoir nos thèmes. Un thème sur l'*Association HNP*, regroupant son fonctionnement, ses parutions et ses manifestations, s'est imposé. Y seront regroupés les documents témoignant de l'activité de notre association tels que les comptes-rendus et rapports produits par les instances statutaires ainsi que les documents relatifs aux finances dont certains seront éliminables au bout de 10 ans. Deux autres thèmes ont été créés : l'un sur les *Communes du canton et les communes voisines* à traiter par ordre alphabétique et l'autre sur le *Château de Hautefort*, créé en raison de la quantité importante de documents le concernant. Nous avons inclus le thème *Banque* dans *Economie* et enrichi le thème *Santé* en le renommant *Santé et secours mutuel*.

Une seconde étape vient de commencer : il s'agit de reprendre un par un les dossiers primothématiques - pour certains très volumineux - pour les subdiviser en sous-dossiers, chacun étant classé par ordre alphabétique et chronologique, du document le plus ancien au document le plus récent.

Pour exemple, voici la structure actuelle du thème « Château de Hautefort ». Des sous-thèmes pourront être ajoutés ou redécomposés à nouveau.

CHÂTEAU DE HAUTEFORT (à compléter)

Architecture : travaux et devis

Histoire du château

Propriétaires

(à classer par propriétaires et par dates)

Seconde guerre mondiale

Incendie de 1968

Visites d'Elisabeth reine mère

Notices historiques / Généralités

Fondation du Château (13 mars 1990)

Photos

Ce dossier thématique une fois constitué sera rangé dans une boîte d'archive numérotée et étiquetée. Cette étape minutieuse portant sur une masse importante de documents nous occupera sans doute jusqu'à la fin de l'année.

L'étape d'après aura pour but d'établir l'inventaire englobant l'ensemble des documents stockés et ceux à venir. Une première mouture pourra être faite sur un tableau Excel ou sur Word, à notre convenance.



Ce travail de groupe a ses moments fastidieux mais offre de belles découvertes qui entretiennent son engagement.

Du nouveau dans notre politique de communication

Pour améliorer nos modes de communication, informer au mieux nos adhérents et nos partenaires sur la vie de notre association et ses activités et susciter l'attention de personnes partageant nos centres d'intérêt, nous avons mené ces derniers mois une réflexion de longue haleine et souvent remise en discussion sur les objectifs de notre politique de communication et ses outils. Nous exposons ci-dessous les premières étapes d'un travail collectif sur notre politique de communication.

En premier lieu, les éléments constitutifs de notre identité et de nos activités ont été recensés et intégrés dans une brochure de 4 pages présentant en 5 rubriques notre association : qui sommes-nous, que faisons-nous, quel est notre aire géographique, quels sont nos activités et nos productions. En parallèle, le slogan « Notre patrimoine, forces d'aujourd'hui » subsume la mission que nous attribuons nos statuts.

Notre attention s'est ensuite portée sur notre site internet, qui ne semblait plus correspondre aux différentes attentes d'un public qui s'élargit. La complexité de son arborescence rendait l'accès aux données difficile et certaines rubriques n'étaient plus à jour, preuve d'une certaine désaffection.

Nous avons tout d'abord récapitulé les attendus d'un nouveau site :

- Avoir un style et une dynamique propres à drainer au-delà de nos adhérents, de nos partenaires, et de tous nos soutiens, les personnes qui, s'intéressant au patrimoine local, pourraient nous rejoindre,
- Faciliter la consultation de nos données et permettre à nos lecteurs de trouver plus rapidement le contenu souhaité,
- Avoir la possibilité de faire évoluer le site.

Le choix entre mise à jour de notre ancien site ou création d'un nouveau site, après moult consultations, se porta sur une création. Ce choix s'est doublé du recours à un prestataire professionnel du secteur.

Après avoir accepté le projet d'un candidat

recommandé, nous avons nommé parmi nos membres deux personnes chargées de suivre les opérations et de les mettre en accord avec les personnes chargées de la communication de l'association.

Lors des réunions préparatoires, notre prestataire a développé l'orientation de sa proposition et la méthode de travail utilisée. Il ne s'agit pas d'une solution « clé en mains » mais un cadre sur lequel se bâtit progressivement le plan du site et s'ouvrent les rubriques à nourrir pas à pas. Elles intègrent actuellement les événements à venir et la publication intégrale des CRA. Un chapô placé en amont du CRA 68 donne un aperçu du contenu des articles de fond qui y figurent. Nous classerons et regrouperons les articles de fonds des CRA et des Recueil de Documents en catégories et en sous catégories (ex. patrimoine, vie quotidienne ...) ce qui permettra d'établir des liaisons d'un article à d'autres de la même catégorie et d'approfondir le sujet traité.

A ce jour, le site est toujours en phase de construction et nécessite une plus grande prise en mains de ses possibilités. C'est par la pratique que se développera ce site comme outil de communication performant.

Nous comptons sur les retours que vous inspirera la fréquentation du nouveau site pour que nous en soyons collectivement satisfaits. Il est accessible au libellé :

www.hautefort-notre-patrimoine.fr¹



Hautefort Notre Patrimoine

Notre patrimoine en héritage, forces d'aujourd'hui

¹Nous attirons votre attention sur ce libellé, les libellés des anciens sites qui peuvent encore

VI

Découverte de Terrasson et Saint-Amand de Coly

Découverte de Terrasson



La météo maussade de ce début d'été n'a pas découragé la trentaine de courageux qui ont participé ce samedi 22 juin à la visite guidée de la ville de Terrasson.

Le départ était donné à 10h place de la Libération (de la Vergne) accompagné de Jérôme LEYMARIE, (adjoint du patrimoine à la ville de Terrasson). Ce fut 2h30 de visite à la découverte des petites ruelles et anecdotes de la ville.

Dès le départ, la petite troupe traverse le pont du XII^e siècle enjambant la Vézère pour se retrouver ainsi rive droite et découvrir la ville ancienne. Plusieurs pans de cette ville sont mis en avant, des origines de la ville et les abris rocheux dominant la Vézère nous continuons le voyage dans le temps avec la fondation médiévale de la ville par Saint-Sour au VI^e siècle. Les petites ruelles ainsi que l'aspect moyenâgeux de la cité nous dévoilent leurs trésors, quelques jolies pierres de taille portant inscriptions comme un atelier de maréchal-ferrant, une date, des maisons aux ossatures Renaissance, des éléments d'architecture de réemploi (colonnes), une agréable fontaine dans l'impasse du Bourriquet, des trésors souterrains comme les cluzeaux... Comme toute visite, celle-ci est basée sur l'observation de l'environnement et la physionomie de la ville qui vaut bien son nom de Terrasson (petites Terrasses) malgré des explications plus fantaisistes, nous comprenons qu'ici rien n'est plat. Une fois arrivé sur les bases de l'ancienne abbaye nous avons pu contempler le dénivelé ainsi parcouru et observer les toits d'ardoises qui nous rapprochent de notre voisine Corrézienne. En effet, cette limite géographique est

également géologique où se marient calcaire, grès et ardoise séparés par la Vézère, frontière naturelle. Cette visite était également l'occasion de découvrir les personnages principaux qui ont marqué la ville comme : « Margontier, Feytaud, Bouquier, Saint-Sour, Pergot ». Après plus d'une heure trente passée sous une pluie fine et bien pénétrante nous avons pu nous mettre à l'abri au sein de l'ancienne chapelle réhabilitée en maison du patrimoine. Celle-ci répartie en 3 niveaux nous présente l'histoire de la ville au travers d'objets et de documents. Parmi ceux-ci nous devons citer la fameuse cloche de Lavilledieu, l'une des plus vieille cloche de France datant de l'époque Mérovingienne et située entre le VI^e et le IX^e siècle. À cela s'ajoute la mise en avant de la mosaïque de Gaubert, (la plus belle du Périgord) datant du IV^e siècle après J.C. Cette Pièce extraordinaire découverte en 1897 témoigne de ce passé antique à Terrasson. Christian Chevillot, président de l'ADRAHP et spécialiste du monde Gallo-Romain, s'est fait un plaisir de nous donner une analyse précise de la mosaïque ainsi que de nombreuses explications de cette période. Le deuxième niveau de la maison du patrimoine est consacré cette année à Andoche Praudel, céramiste d'art de réputation mondiale. Le troisième étage quand à lui est dédié aux arts et traditions populaires regroupant un ensemble d'objets du quotidien relatant la vie d'antan.

La visite ainsi terminée, le groupe a pu se restaurer aux Agapes, agréable restaurant place Bouquier qui a permis à tout le monde de se remettre de cette matinée humide.

Découverte de Saint-Amand de Coly

Saint-Amand de Coly...

Le village porte le nom d'Amand, un ermite d'origine limousine qui vivait au VI^e siècle. Venu évangéliser la population de cette partie de la vallée du Coly, il vécut dans une grotte à proximité de laquelle se développa le village. Il est probable qu'un premier oratoire fut édifié dès cette époque. La présence d'un monastère à Saint-Amand-de-Coly, est mentionnée dans un document de la bibliothèque vaticane daté de 1048.

La construction de l'abbatiale a commencé au début du XII^e siècle pour s'achever au début du XIII^e siècle. Furent édifiés successivement chapelle et transept Nord, chœur, chapelle et transept Sud puis nef et portail. L'abbé Guillaume fût le premier constructeur un peu avant 1124.

Les XII^e et XIII^e siècles marqueront l'apogée de l'abbaye de l'ordre augustinien qui sera rattaché à la papauté au milieu du XIII^e siècle. C'est probablement pendant la guerre de cent ans que furent mises en place les systèmes de défense qui font de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly, l'église la plus solidement fortifiée du Périgord.

Une histoire :

L'abbaye de Saint-Amand-de-Coly est une ancienne abbaye augustinienne située sur la commune de Saint-Amand-de-Coly, dans le département français de la Dordogne. Il n'en reste aujourd'hui que l'ancienne église abbatiale, entourée des vestiges d'une enceinte fortifiée.

Les débuts de l'abbaye de Saint-Amand sont écrits dans la *Vita sancti Sori* et la *Vita sancti Amandi*. Ces textes hagiographiques racontent qu'au temps du roi Clotaire I^{er}, vers 558, sur un domaine mérovingien nommé Genuliacus – Genouillac, aujourd'hui Terrasson - situé aux confins du Limousin et du Périgord, Sore, ou Sorus, et ses disciples Amand et Cyprien viennent s'établir et vivre une vie érémitique.

En 585 le roi Gontran, fils de Clotaire I^{er} vient dans la région à la poursuite de Gondovald. Il visite le moine Sorus et lui donne des propriétés pour fonder une communauté chrétienne. Cette construction est réalisée en l'honneur du martyr Julien avec l'aide d'Arédius, abbé du monastère d'Attane (Saint-Yrieix). Peu après il meurt et il est

enterré dans la basilique par ses disciples Amand et Cyprien sur le domaine de Genuliacus près du

castrum de Terrazo – Terrasson.

Puis Amand se retire dans une grotte et évangélise la population locale. Après sa mort, une communauté monastique s'installe sur le lieu qui devient Sant-Amand.

Aux VIII^e et IX^e siècles, de nombreux édifices religieux (églises ou prieurés) sont érigés par cette communauté, jusqu'à une vingtaine de kilomètres alentour. L'empereur Louis le Pieux donne un diplôme restituant à l'abbaye Saint-Martial de Limoges l'église de Genouillac – abbaye de Saint-Sore, en 833.

Au IX^e siècle, le monastère souffre lors des guerres d'Aquitaine. L'abbaye est détruite en 857 au cours d'incursions des Normands qui remontaient la Vézère, distante de seulement cinq kilomètres. C'est probablement Odon, abbé de Cluny, qui a fait renaître les deux abbayes. Au cours d'une visite, en 937, à l'abbaye de Saint-Sore, il constate qu'elle a été spoliée par les comtes de Périgord. Il obtient du comte de Périgord que l'abbaye soit placée sous la sujétion du Roi.

En 1046, le rotulus de l'abbé Oliba (971 - Saint-Michel de Cuixá, 1046), abbé de Ripoll, fondateur de l'abbaye de Montserrat en Catalogne, est le plus ancien document connu citant l'abbaye Saint-Amand, en lien avec Genouillac ("San Amando dicho Genolítico") et la famille de Terrazo (Terrassone) notifiée dans ses cartulaires. Ces documents attestent que l'abbaye existait à cette époque et dépendait de l'abbaye Saint-Sore à Genouillac. Ce nom de Genouillac disparaîtra durant le XI^e siècle pour devenir Terrasson.

Gerberge, fille de Bernard, comtor de Terrasson, épouse, en 1074, Boson I^{er} de Turenne. Pour les Terrasson, c'est au moins une deuxième alliance avec les seigneurs de Ventadour, vicomte de Turenne, l'arrière grand-mère de Gerberge étant une Turenne. Le fief de Terrasson sera abandonné par cette famille à partir de 1152 suite au transfert de la région à la couronne d'Angleterre.

Sous Guillaume I^{er} de Montberon, évêque de Périgueux, les chanoines Augustins fondent en 1080 le monastère de Châtres près de Saint-

Amand.

L'abbaye de Saint-Martial de Limoges soumet à son obédience, en 1101, l'abbaye de Saint-Sore et impose la réforme bénédictine clunisienne. Certains moines n'acceptant pas cette mainmise choisissent la règle des chanoines de Saint-Augustin. Ils quittent l'abbaye de Saint-Sore et s'installent à Saint-Amand.

Après la Révolution, l'église devient paroissiale.

Envahie par la végétation et les déblais, l'église abbatiale, devenue église paroissiale, était dans un état de délabrement avancé au XIXe siècle lorsque l'abbé Carrier, aidé de la population locale, s'attela à sa réhabilitation.

Après un premier classement en 1886, la charpente de couverture est réparée en 1894 par l'architecte Anatole de Baudot. Il fait une reprise d'une partie du mur gouttereau nord. L'architecte Rapine fait des réparations en 1905. En 1909, il

reprend la couverture et la voûte de la chapelle sud. En 1919, il retire les gravats accumulés sur un mètre d'épaisseur sur la voûte du chœur. La voûte ogivale est reprise. En 1921 - 1923, il entreprend d'assainir le mur nord, retirant huit mètres de terre et mettant en place un mur de soutènement. En 1932-1936, un contrefort est repris.

Le toit de lauzes est mis en place en 1947. Puis Yves-Marie Froidevaux reprend le mur sud gorgé d'humidité en consolidant les plateformes défensives en 1962.

L'ancienne abbaye est classée monument historique depuis 1965.

Cette année l'édifice fête de manière éclatante ses 900 ans....

